

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance extraordinaire du conseil tenue ce **douzième jour de mai 2015**, au lieu ordinaire à 16h30 et à laquelle prennent part :

Monsieur Claude Ménard
Monsieur Danis Beauvillier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur Laurier Chagnon

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Me Olivier Milot, est également présent.

Cette séance extraordinaire a été convoquée par le Maire, Monsieur Gilles Fortier et avis spécial a été signifié à chacun des membres selon la loi.

15-05-180

Règlement 2015-276 – Modifiant le règlement de zonage No 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que soit adopté le règlement 2015-276 modifiant la grille des spécifications no 1 du règlement de zonage no 432-89 de l'ancienne Ville de Princeville par l'ajout d'un point vis-à-vis l'article 4.2.3.2 CL.4 avec le code 487 « Récupération et triage de produits divers sauf récupération et triage de matières polluantes et toxiques et station de compostage » pour la zone I-8.

ADOPTÉE

15-05-181

Levée de la séance

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que la séance soit close.

ADOPTÉE

Me Olivier Milot, greffier

Gilles Fortier, maire